



Créer des synergies entre les personnes à mobilité réduite et les professionnels des soins, telle est notre mission.

Aidez-nous à mettre en commun les compétences et les ressources nécessaires à la réhabilitation des patients pour leur permettre de reprendre goût à la vie!

Sommaire

| | |
|---------------------------------------|----|
| Mot du Président. | 5 |
| Activités 2016 – 2017 en bref | 7 |
| Animations | 8 |
| Sports et loisirs | 10 |
| Rapport du coach à domicile. | 11 |
| Rapport du physiothérapeute | 12 |
| Rapport de la psychomotricienne | 13 |
| Partenaires | 15 |

Mot du président

› Ananteo, une association indispensable

Les deux années qui viennent de s'écouler ont été marquées par une certaine stabilité dans le développement de notre association. Du côté du soutien pour les personnes qui sortent de l'hôpital, comme vous pourrez le lire dans notre rapport d'activité, nous n'avons pas chômé. Nous estimons que ce soutien est fondamental et notre action a d'ailleurs été soutenue par des dons qui vont nous permettre de continuer notre travail ces prochaines années. Dans les points positifs encore, il faut relever le succès des sorties annuelles que nous offrons à nos membres, nous avons plaisir à nous rencontrer et à échanger, entre nous et aussi bien sûr avec les familles qui nous accompagnent.



Du côté des points négatifs par contre, nous sommes à la peine en ce qui concerne le soutien aux sportifs! Nous sommes à la limite de nos capacités financières et nous devons absolument trouver de nouveaux financements. Notre équipe de course est très motivée et il serait, à mes yeux, catastrophique de ne plus pouvoir la soutenir.

Dès 2016, Ananteo est devenue membre de l'association Promembro. Le champ d'action de cette association est très différent du nôtre, elle intervient au niveau législatif en tentant de modifier la loi sur l'Assurance sociale qui actuellement limite le choix des moyens auxiliaires à un modèle «simple, adéquat et économique». Nous soutenons cette association car nous sommes fermement convaincus que la loi actuelle est discriminatoire envers les personnes amputées.

À la fin de 2017, Crésavi a cessé ses activités. Le comité en a pris acte et a décidé que désormais ce serait Ananteo qui prendrait le relai et gérerait directement la coordination des personnes mandatées pour l'accompagnement. C'est avec force et conviction que nous nous engageons dans cette nouvelle année, nous espérons qu'elle sera bénéfique pour tous ceux que nous soutenons.

Alors que les médias et la société civile admirent et vantent les progrès technologiques réalisés, les personnes amputées se voient refuser les bienfaits

et les améliorations proposées par ces progrès. L'injustice est criante! C'est pourquoi nous soutiendrons avec force et combativité tout projet visant à modifier l'attitude et les décisions des assurances sociales.

Je tiens aussi à remercier l'équipe du comité précédent, ils ont réalisé un travail formidable, j'espère que nous en ferons autant pour les quatre prochaines années.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Y. Muttner', enclosed in a light grey rectangular box.

Yves Patrick MUTTNER
Président d'Ananteo

En bref



En 2016, Ananteo a coordonné 235 heures passées avec nos membres, dont 19 heures de physiothérapie financées par les assurances, 81 heures de psychomotricité et 118 heures 30 de coaching, qui sont, elles, financées par l'association.

Neuf membres ont été accompagnés, dont quatre nouveaux, l'un d'eux pour une courte durée. Une personne suivie en 2015 n'a plus eu besoin de nos services.

En 2017, Ananteo a coordonné 266 heures 30 passées avec nos membres, dont 43 heures de physiothérapie financées par les assurances, 74 heures de psychomotricité et 149 heures 30 de coaching, qui sont, elles, financées par l'association.

Nous avons accompagné cinq personnes, dont une nouvelle. Quatre n'ont plus eu besoin de nos services.

La vie de l'association nécessite également du travail de bénévolat. Avec les réunions du comité, le temps investi pour: les levées de fonds, les rencontres avec les membres, l'organisation des sorties, le travail de secrétariat, tout ceci représente plusieurs centaines d'heures.

Le groupe de course à pied est toujours actif et une demande de prothèse est pendante, mais l'association n'a plus assez de fonds et peine à trouver de nouveaux donateurs pour le sport de loisirs!

Pour l'accompagnement, la levée de fonds a abouti sur deux dons substantiels de CHF 125000.- au total, qui permettent de voir l'avenir sereinement.

Animations

SORTIE EN BATEAU – SEPTEMBRE 2016



Chaque année, le comité d'Ananteo organise un événement pour ses membres. Depuis la création de l'association, il s'agit d'une soirée de type «repas canadien» ou chacun peut venir accompagné de sa famille, par exemple. Cette soirée nous permet de partager, dans un cadre informel, les différentes expériences vécues en tant que personne amputée, et encourager ainsi l'échange de solutions et de conseils. Depuis l'année 2016, le comité d'Ananteo a décidé de proposer, une année sur deux, une sortie «journée de l'amitié». L'idée est de permettre, à des personnes atteintes dans leur condition physique, de faire quelque chose de différent pendant une journée.

Le handicap amène malheureusement souvent à un isolement précoce et à des problèmes financiers. En septembre 2016, Ananteo a proposé une croisière en bateau entre Genève et Nyon, avec un repas au restaurant. L'association a pris en charge les frais de transport pour chaque participant.

Malgré un temps pluvieux, la journée a été un franc succès (39 personnes ont participé). Presque tous les participants ont réussi à marcher depuis l'embarcadère de Nyon jusqu'au château, où le président de l'association, Monsieur Patrick Muttner, a expliqué en quelques mots l'histoire de ce lieu.

De nombreuses personnes ont fait part de leur reconnaissance pour l'invitation et l'organisation de cette sortie, qui avait été pensée en fonction de leur handicap. Un monsieur très âgé, qui était accompagné de son aide médicale, a expliqué avoir attendu, avec impatience, cette journée depuis le jour où il s'était inscrit.

Les membres du comité se sont réjouis de la réussite de cette journée placée sous le signe de l'amitié et du partage.

REPAS CANADIEN – MAI 2017

En mai 2017, Ananteo a organisé son traditionnel repas canadien qui a réuni une quinzaine de personnes. Cette soirée a bien sûr été l'occasion d'échanger et de partager avec d'autres personnes amputées des anecdotes au sujet du handicap, et également de glaner des «trucs et astuces» pour améliorer son quotidien.

Par exemple, un membre du comité nous a conseillé d'utiliser le terme «jambe artificielle» plutôt que «prothèse» lors des contrôles de sécurité aux aéroports.

PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION PROMEMBRO – BERNE, MAI 2017

En sa qualité d'adhérent à l'association Promembro, deux membres du comité d'Ananteo se sont rendus à Berne pour participer à l'assemblée générale. Les points suivants ont été abordés:

- » deux motions parlementaires ont été déposées le 30 septembre 2016, à Berne, pour relancer la modification de l'ordonnance d'application de la loi et supprimer les mentions «les amputés n'ont pas droit à une prothèse optimale» ainsi que celle qui dit que l'appareillage doit être «simple, adéquat et économique».

- » le constat a été fait qu'il n'existe aucune statistique sur les amputés en Suisse. Afin d'y remédier, les personnes amputées sont invitées à compléter un questionnaire disponible sur le site internet de Promembro.

- » intervention du responsable du secteur «prestations en nature et en espèces» de l'Office fédéral des assurances sociales, qui a expliqué et justifié la loi actuelle, notamment en ce qui concerne la remise des moyens auxiliaires par l'assurance-invalidité (AI) et les contraintes y relatives: contrôle des coûts, grand nombre de prestations délivrées par l'AI, optimisation de l'AI avec les ressources disponibles.

PARTICIPATION A LA JOURNÉE DE L'APO (Association pour les Prothèses et Orthèses) – FRIBOURG, OCTOBRE 2017

Un membre du comité d'Ananteo a participé à l'APO qui regroupe des orthopédistes (médecins spécialisés pour l'orthopédie), des techniciens orthopédistes, des bottiers orthopédistes, des physiothérapeutes et des ergothérapeutes, qui élaborent ensemble des solutions pour la réadaptation. Cela a permis à Ananteo de présenter ses activités à l'ensemble des personnes présentes, dans l'espoir que ce type d'accompagnement soit mis en place dans d'autres cantons.

Sports et loisirs

Les membres d'Ananteo ont la possibilité de suivre un entraînement hebdomadaire de course à pieds et/ou de marche qui se déroule au stade du Bout du Monde à Genève. Le groupe est encadré par un physiothérapeute et, une fois par mois, par un coach sportif.

Durant l'année 2016, Ananteo a soutenu, en complément des cotisations des sportifs eux-mêmes, les frais d'indemnisation des accompagnants, ce qui a permis au groupe de travailler sur les problèmes de marche ou de course liés spécifiquement à l'amputation d'un membre inférieur.

Ce groupe, formé d'une dizaine de personnes, est devenu au fil du temps un groupe d'amis, qui partagent et se soutiennent face aux problèmes liés aux handicaps respectifs de chacun.

L'entraînement hebdomadaire s'est poursuivi durant l'année 2017, avec la participation d'un physiothérapeute ou d'un coach sportif à chaque séance. Cependant, les fonds nécessaires à la rémunération des encadrants n'étant plus suffisants, nous avons dû renoncer à leur soutien dès janvier 2018. Pour information, Ananteo rémunère un physiothérapeute CHF 50.- par séance et le coach sportif CHF 100.- par séance.

Le groupe de coureurs constitué depuis plusieurs années a décidé de continuer néanmoins à se rencontrer et à s'entraîner seuls pour l'année 2018. Ils ne pourront par contre plus bénéficier des conseils prodigués par les professionnels quant à la pratique particulière de ce sport pour des coureurs amputés munis d'une prothèse spécifique à la course à pieds.

Rapport du coach à domicile

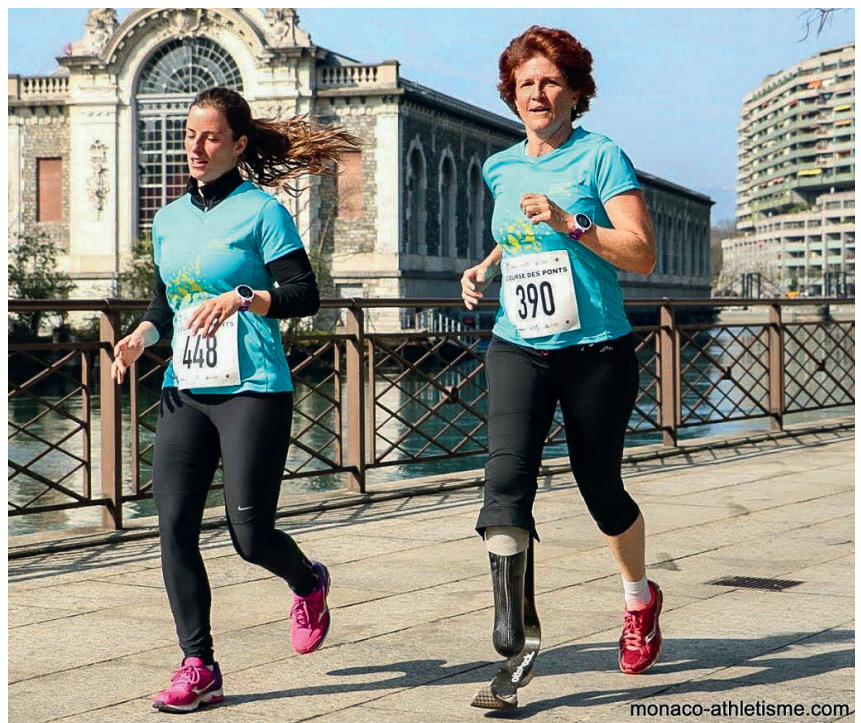
En tant que coach, j'ai accompagné en 2016, 7 personnes dont deux personnes amputées tibiales, 4 personnes fémorales et une tibiale des deux jambes. Le tout pour un total de 118 heures et 30 minutes d'accompagnement et en 2017, 149 heures et 30 minutes pour 6 personnes.

Pour chaque situation, l'accompagnement est différent en fonction de leur corpulence et de leur agilité. Il est très intéressant de voir combien l'environnement dans lequel évoluaient les personnes avant l'amputation a des conséquences sur leur capacité à s'adapter à une marche avec prothèse.

En plus des objectifs à atteindre pour chacun, le travail sur le moral et sur l'acceptation de la prothèse est également un élément à prendre en compte. Pour les personnes en couple, il y a également un accompagnement pour le/la conjoint(e), afin de l'aider à sortir de la codépendance, soit, ne pas en faire trop et laisser la personne amputée aller au bout de ce qu'elle peut faire.

Rapport du physiothérapeute

Durant les années 2016 et 2017, Pascal, Marika et Jérôme, ont animé l'entraînement de course du groupe d'Ananteo, à raison d'une heure et demie par semaine. Comme c'est le cas depuis 2011, date de création du groupe, nous nous retrouvons chaque jeudi soir pour courir. Lors de cette rencontre hebdomadaire, nous travaillons endurance, force et souplesse et profitons de ces moments pour allier condition physique et plaisir de se retrouver.



Rapport de la psychomotricienne

Le travail en psychomotricité effectué auprès des patients accompagnés se décline en 3 axes principaux.

- » Premièrement, l'appropriation et l'instrumentation de la prothèse à travers un travail autour des sensations (nouvelles limites corporelles) et de mise en sens de celles-ci.

- » Deuxièmement, l'autonomie du patient dans son quotidien au travers de la marche, de l'équilibre et de la détente corporelle et psychique dans les divers mouvements effectués.

- » Troisièmement, l'acceptation du deuil du membre à travers une mise en mot du vécu, des émotions liées à ce dernier et aux activités corporelles du moment présent (ex: peur de la chute) ainsi qu'à une image du corps ayant subi des changements.

Durant les années 2016 et 2017, j'ai eu l'occasion de travailler avec 4 patients ayant subi une amputation. Une évolution positive a été observée au cours du temps et dans divers domaines.

Par exemple, sur un patient suivi de longue date et suite à l'amputation de ses deux jambes, la marche est actuellement largement acquise, il a retrouvé l'autonomie avec son rollator dans la maison et à l'extérieur, une détente corporelle s'est installée, ce qui a permis une meilleure conscience de son état corporel afin d'ajuster ses mouvements en fonction du but à atteindre. Actuellement, nous travaillons sur un aspect spécifique et précis qui est l'équilibre car il souhaiterait pouvoir marcher avec deux cannes.

Les outils principaux utilisés en séance pour atteindre les objectifs ci-dessus ont été de proposer des activités travaillant l'aisance des mouvements et l'expérience du corps unifié de manière ludique (attention déviée) et avec des objets divers tels que des balles, des bâtons (travailler la force, l'ajustement à l'autre), des cordes, et surtout l'outil principal qui est le corps en interaction avec l'autre en tenant compte des émotions.

La valorisation des compétences du patient ainsi que l'aspect de la confiance en soi sont des éléments essentiels influençant l'évolution de la personne. Le travail psychomoteur effectué au travers des divers axes, a pour but de permettre une mise en lien entre les mouvements corporels et psychiques liés aux conséquences de l'amputation dans la vie quotidienne des patients.

Partenaires

| | | |
|--|--|--|
|  |  |  |
|  |  |  |
|  | <p>Avec le soutien de la</p>  |  |
| <p>Avec le soutien de la</p>  | | |

